



VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Rapport annuel 2024





Reconnaissance des territoires

La Victoria Airport Authority (VAA) reconnaît qu'elle exerce ses activités sur les terres ancestrales du peuple WSÁNEĆ, dont le lien historique et spirituel avec ces terres perdure depuis des temps immémoriaux. En tant que colonisateurs, nous témoignons notre gratitude au peuple WSÁNEĆ pour avoir continué de faire preuve d'intendance et de soin. L'AAV s'engage à renforcer davantage ses relations avec les Premières Nations WSÍ, KEM (Tseycum), WJOLELP (Tsartlip), STÁUTW (Tsawout) et BOKEĆEN (Pauquachin), en cherchant des moyens véritables d'incorporer les perspectives des Premières Nations dans les objectifs futurs que l'aéroport se fixe en matière d'exploitation et de développement. Nous nous investissons corps et âme dans le processus continu d'apprentissage, de compréhension et de concrétisation de la réconciliation.

Un hommage au Dr Charles W. Elliott, OBC RCA (« TEMOSEŦTET ») Maître sculpteur Salish du littoral (1943 – 29 janvier 2023)

Le Dr Charles W. Elliott était un maître sculpteur et artiste de renommée mondiale qui incarnait la tradition des Salish du littoral. Fier membre de la Première nation Tsartlip, il est né et a été élevé dans la réserve Tsartlip, située à Brentwood Bay, en C.-B., où il a habité avec sa femme Myrna et leurs trois enfants.

M. Elliott a entamé son parcours d'artiste dès sa jeunesse, au cours de laquelle il a créé des dessins sculptés sur l'écorce de peuplier, des mâts totémiques et des maquettes de canoës. Son dévouement envers l'art et le travail du bois des Salish du littoral s'est étendu sur toute une vie et a donné lieu à des collections privées et d'entreprises aux quatre coins du monde. Profondément inspiré par les traditions des Salish, il a recréé des objets cérémoniels et utilitaires aux côtés d'œuvres contemporaines qui ont préservé l'intégrité des Salish du littoral.

YYJ a le grand honneur d'afficher en permanence l'œuvre du Dr Elliott, notamment les mâts totémiques et les saumons en nage libre qui accueillent les passagers à l'arrivée à l'entrée des départs. Son héritage se perpétue dans l'art et les traditions qu'il a si passionnément préservés.

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA PRÉSIDENTE ET CHEFFE DE LA DIRECTION	4
ORIENTATION ET BUTS STRATÉGIQUES	5
RÉALISATIONS ET FAITS SAILLANTS EN 2024	8
Lancement des valeurs de la VAA	9
Au rang des 100 meilleurs employeurs en C.-B. – 5e année consécutive	9
Arrivée de l'avion Hawaii Mars au BC Aviation Museum	9
Vols inauguraux de Harbour Air	10
Lancement du programme Hidden Disabilities Sunflower	10
Séance de fabrication de tambour avec les dirigeants	10
Journée des travailleurs aéroportuaires	11
Goats in Dickson Woods (chèvres dans le boisé Dickson).	11
Journées de l'aviation pour l'autisme	11
Participation au défilé Sidney Sparkles Parade	11
Inauguration des travaux de la tour NAV Canada	12
Inauguration des travaux de l'hôtel	12
IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET DE DURABILITÉ	15
GOUVERNANCE	18
RELATIONS COMMUNAUTAIRES ET INTENDANCE	26
REMERCIEMENTS	30
ÉTATS FINANCIERS	32
Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers	33
Rapport des auditeurs indépendants	34
État de la situation financière	37
État des résultats d'exploitation	38
État de l'évolution de l'actif net	38
État des flux de trésorerie	39
Notes qui accompagnent les états financiers	40

Message du président du conseil d'administration et de la présidente et cheffe de la direction

À ce moment de réflexion sur l'an 2024 et les possibilités qui s'annoncent en 2025, la Victoria Airport Authority (VAA) est fière de déclarer que l'année écoulée en a été une de résilience, de dynamisme et de progrès véritables. Malgré l'incertitude qui règne toujours à l'échelle mondiale, la VAA a fait preuve d'un solide leadership, d'excellence opérationnelle et d'un engagement inébranlable à servir sa communauté et sa région.



Édifier des bases solides

L'année dernière a commencé par la reprise continue à la suite de la pandémie et s'est terminée par un rendement vigoureux dans les domaines clés. On a assisté à la relance du trafic passager et à l'amélioration des efficacités opérationnelles. Nous avons d'ailleurs effectué des investissements ciblés dans l'infrastructure afin de rehausser l'expérience aéroportuaire dans son ensemble. Au nombre des faits saillants, mentionnons le lancement d'un service de transport sur roues de Harbour Air vers Vancouver, une hausse du double du nombre de liaisons assurées par Alaska Airlines à destination de Seattle, et le potentiel d'occasions auprès de Porter, de WestJet, d'Air Canada et de Pacific Coastal – des indicateurs clairs de confiance accrue dans le marché desservi par YYJ.

Croissance organisationnelle et leadership

Notre succès s'enracine dans la force de notre personnel. En 2024, nous avons rehaussé nos capacités en leadership et nos capacités opérationnelles en recrutant des experts en développement des revenus, en gestion de projet et en ressources humaines. Ces investissements stratégiques portent déjà leurs fruits. Nous avons aussi accueilli de nouveaux membres au sein du conseil d'administration et témoignons notre sincère gratitude à ceux dont le mandat a pris fin. Leur participation et leur leadership ont contribué à façonner la voie à suivre pour l'aéroport.

Excellence en matière d'exploitation et d'immobilisation

La VAA a continué de se concentrer sur l'excellence en matière d'exploitation tout au long de l'année. Malgré les défis auxquels notre équipe a fait face, elle a obtenu des résultats vigoureux, notamment le fait d'assurer le déroulement en douceur des activités par mauvais temps et d'orienter les améliorations à l'aérogare par le biais de paramètres éclairés par l'expérience client. L'Aéroport international de Victoria a été reconnu par le Conseil international des aéroports comme l'un des deux seuls aéroports dont la cote de satisfaction globale est élevée au chapitre des aéroports fréquentés par moins de deux millions de passagers en Amérique du Nord (QSA : Qualité du service aéroportuaire). On a mené à bien d'importants projets d'infrastructure – comme l'achèvement de l'aire de sécurité d'extrémité de piste (RESA), la livraison d'un nouveau camion de lutte contre les incendies et d'intervention d'urgence pour l'aéroport et des améliorations à la voie de circulation – tout en respectant les échéanciers

et le budget, ce qui illustre une gestion rigoureuse des actifs et des risques.

Durabilité et partenariats communautaires

La durabilité continue d'être l'une des pierres angulaires de notre orientation stratégique. En 2024, nous avons réalisé des progrès soutenus relativement à des initiatives environnementales axées sur la réduction de notre empreinte carbone et notre durabilité opérationnelle. Les efforts déployés depuis des années pour rétablir les habitats piscicoles de ENTEN (ruisseau Tenten) et de ELSET (ruisseau Reay) qui sillonnent l'aéroport ont commencé à porter des fruits, en raison notamment de la découverte d'alevins de saumon en 2024. Par ailleurs, c'est avec grand enthousiasme que la VAA a appuyé l'arrivée de l'avion Hawaii Mars en vue de son installation permanente au BC Aviation Museum.

Regard vers l'avenir

La VAA se prépare à refondre son plan stratégique au printemps afin de réaffirmer ses valeurs et de veiller à ce qu'elles cadrent bien avec ses besoins futurs. Parmi les priorités prévues pour l'année à venir, on trouve la création de flux de revenus provenant de sources non aéronautiques, la planification d'améliorations aux capacités de l'aérogare et de l'aérodrome et le maintien du dynamisme de notre plan directeur – un guide essentiel à l'optimisation de notre infrastructure et au soutien en faveur de notre croissance à long terme.

Remerciements

Nous témoignons notre profonde gratitude à notre équipe, à nos partenaires aériens et commerciaux, à notre conseil d'administration et à la communauté élargie du Capital Regional District pour avoir continué de faire preuve de confiance et de soutien. Ensemble, nous bâtissons un aéroport qui est plus qu'une plaque tournante du transport – il s'agit d'un catalyseur de croissance régionale et d'une source de fierté pour notre communauté.

Nous anticipons avec enthousiasme l'année à venir et l'occasion de poursuivre notre travail tout en maintenant une vision commune pour l'avenir de YYJ.

Elizabeth Brown
Présidente et cheffe
de la direction

Dave Cowen
Président du conseil
d'administration

2024

ORIENTATION ET BUTS STRATÉGIQUES



FAITS SAILLANTS

1,87 M
DE PASSAGÈRES
ET DE PASSAGERS
EN 2024

↑ HAUSSE DE
7,4 %
DES VOYAGES

0 \$
DE DETTE

Orientation et buts stratégiques

Au service de 1,87 million de passagers en 2024 – soit une hausse de 7,4 % par rapport à 2023, l'Aéroport international de Victoria (YYJ) est le 11^e aéroport le plus occupé du Canada. En raison de cette croissance soutenue, YYJ demeure optimiste que cette tendance à la hausse en matière de trafic passager se poursuive au cours de l'année à venir pour atteindre les niveaux qui prévalaient avant la pandémie.

La Victoria Airport Authority (VAA), une société sans capital-actions indépendante sur le plan financier, gère et exploite YYJ. Ses revenus proviennent de trois sources : la location à bail de terrains, les passagers ainsi que les concessions et l'activité commerciale. Puisqu'il s'agit d'une société sans but lucratif, la VAA réinvestit l'ensemble de ses revenus dans les projets d'aménagement aéroportuaire. YYJ a terminé 2024 sans dettes.

NOTRE MISSION Offrir un aéroport sûr, sécuritaire et efficace qui crée de la prospérité pour notre région en reliant le Grand Victoria au reste du monde.

NOTRE VISION Être le meilleur aéroport au monde.

NOS OBJECTIFS



Un aéroport sûr et en sécurité

YYJ demeure résolu à satisfaire aux normes les plus rigoureuses en matière de sécurité et de sûreté, tout en veillant à offrir une expérience harmonieuse à ses passagers, employés et partenaires au moyen d'investissements continus dans la technologie, l'infrastructure et la formation.



Développement du service aérien

La VAA travaille en étroite collaboration avec ses partenaires aériens afin de rehausser les offres de liaisons et la fréquence des vols qui renforcent les correspondances entre le Grand Victoria et différentes destinations.



Un aéroport responsable sur le plan financier

Comme entité sans but lucratif, la VAA demeure responsable et indépendante sur le plan financier et réinvestit ses revenus dans l'infrastructure, l'amélioration des services et sa croissance future.



Une équipe d'employés engagés, talentueux et diversifiés

YYJ dispose d'une équipe d'employés engagés et diversifiés qui est la force motrice de son succès; ce succès repose également sur la promotion d'un lieu de travail inclusif et dynamique propice à la croissance professionnelle, à la collaboration et à l'innovation.



Leadership en matière de gestion environnementale et de durabilité

La VAA s'engage à assurer la durabilité de ses activités aéroportuaires, en faisant progresser des initiatives comme la réduction de son empreinte carbone, la réalisation de l'efficacité énergétique et la promotion de l'infrastructure verte de sorte à minimiser les répercussions sur l'environnement. En 2024, on a démontré une réduction d'émissions dans le but de devenir un aéroport carboneutre d'ici 2030.



Des installations aéroportuaires et une expérience client exceptionnelles

YYJ priorise l'efficacité, le confort et l'accessibilité, en veillant à ce que son service à la clientèle soit attentionné aux besoins des voyageurs.

ENVIRONNEMENT IMMACULÉ

« L'aéroport de Victoria ne cesse d'impressionner grâce à son environnement immaculé. Les clientes et les clients l'ont loué comme l'un des aéroports les plus propres et les plus attrayants qu'ils aient jamais fréquenté. Le soin apporté à sa propreté et à son attrait esthétique crée un environnement accueillant et agréable pour toutes les voyageuses et tous les voyageurs. »

Réalisations et faits saillants en 2024

Renforcer notre culture – lancement de nouvelles valeurs de la VAA

En 2024, la VAA a instauré de nouvelles valeurs fondamentales – Effectifs, Excellence, Intégrité et Communauté – afin de renforcer une culture axée sur le travail d'équipe, l'intégrité et l'excellence. Élaborées au cours d'un processus de collaboration qui a duré de mars à septembre, les valeurs mettent l'accent sur l'entraide, l'imputabilité du leadership et la promotion de relations communautaires véritables par le biais du service et de l'intendance responsable. Ces principes servent à orienter tous les aspects des activités de la VAA afin qu'elle puisse continuer d'être un lieu de travail fondé sur le respect, l'innovation et un engagement commun à faire vivre des expériences exceptionnelles à ses invités.

NOS VALEURS



Classement parmi les meilleurs employeurs de la Colombie-Britannique pour une cinquième année

Pour la cinquième année consécutive, YYJ a été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs en C.-B. – ce qui témoigne de son engagement continu à favoriser un lieu de travail exceptionnel. Cette année, cet engagement a été marqué par la mise en œuvre continue de KUDOS, son programme de reconnaissance en ligne, qui permet aux employés de célébrer les réalisations de leurs pairs sous forme de points rachetables. Que ce soit par le biais de subventions de frais de scolarité, de congés à des fins éducatives ou d'une planification détaillée de la retraite, la VAA continue d'investir dans ses effectifs – non seulement pour leur carrière d'aujourd'hui, mais en outre pour leur avenir après la vie professionnelle.

YYJ remporte un prix Qualité du service aéroportuaire (QSA) pour l'année 2024

YYJ est fier d'être reconnu comme l'un des meilleurs aéroports en Amérique du nord au chapitre des aéroports fréquentés par moins de deux millions de passagers, reconnaissance qui lui a valu un prix Qualité du service aéroportuaire (QSA) en 2024. Choisi par des passagers, ce prix symbolise le dévouement dont a fait preuve notre équipe entière pour offrir une expérience client exceptionnelle. Étant donné qu'elle fait partie du programme leader mondial en matière d'analyse comparative des aéroports, cette réalisation souligne notre engagement envers l'excellence. L'aéroport partage cette reconnaissance avec son personnel, ses partenaires et la communauté, dont le travail d'équipe fait de YYJ un aéroport de calibre mondial pour les passagers.

PRIX : MEILLEUR AÉROPORT DE MOINS DE 2 MILLIONS DE PASSAGÈRES ET DE PASSAGERS EN AMÉRIQUE DU NORD



L'avion Hawaii Mars se pose au BC Aviation Museum

Un aéronef légendaire s'est rendu jusqu'à sa destination finale, le BC Aviation Museum. Au cours de son vol final du 11 août 2024, l'avion Hawaii Mars – le plus grand bombardier à eau de son genre – a été escorté par les Snowbirds avant de se poser dans la baie Patricia. Cette complexe opération de déplacement de l'aéronef a fait appel à l'intervention de notre équipe de l'exploitation, de l'entreprise Nickel Brothers Moving, de Coulson Aviation, de Cold Water Divers et de la Garde côtière, qui ont travaillé de concert pour transporter et positionner l'avion. Depuis le 28 septembre 2024, le public peut officiellement visiter l'aéronef qui est actuellement installé comme pièce maîtresse de l'exposition sur la participation aérienne à la lutte contre les feux de forêt en Colombie-Britannique.



UN SERVICE AÉRIEN EXCEPTIONNEL

« Les passagères et passagers sont nombreux à louer WestJet pour son excellent service à l'aéroport de Victoria. L'attitude amicale et professionnelle du personnel du transporteur aérien a laissé une impression durable. Les voyageurs apprécient la fluidité et l'efficacité du service fourni, qui contribue d'ailleurs à l'expérience voyage harmonieuse et agréable. »

Harbour Air prend son envol depuis YYJ

En vertu de nos efforts continus visant à élargir nos services de voyage en partance de YYJ, Harbour Air a lancé le 4 novembre 2024 son tout premier service par avion à roues entre YYJ et l'aérogare sud de YVR. Le service élargi offre aux voyageurs d'affaires et de loisirs trois vols aller-retour quotidiens pour ainsi renforcer nos correspondances entre Vancouver et Victoria.

Lancement du programme Hidden Disabilities Sunflower

Le 14 novembre 2024, YYJ a lancé le programme de renommée internationale Hidden Disabilities Sunflower (tournesol des handicaps cachés) à l'intention des personnes en situation de handicap caché. Dans le cadre de cette initiative, les personnes en situation de handicap caché – comme l'autisme, le TDAH ou des troubles chroniques – se voient donner un cordon orné de motifs de tournesol pour ainsi indiquer discrètement qu'elles ont besoin de soutien. On peut désormais se procurer sans frais ces cordons auprès du service à la clientèle dans la zone des départs, du comptoir de renseignements dans la zone des arrivées et du bureau de l'administration aéroportuaire.

L'équipe de direction de la VAA participe à une séance de fabrication de tambours traditionnels

Le 25 juin 2024, l'équipe de direction de la VAA a participé à une séance de fabrication de tambours traditionnels dirigée par Sandy et Charity Morris de la Nation Tsartlip, et ce, à l'appui du parcours continu vers la réconciliation. Organisée à l'occasion du Mois national de l'histoire autochtone, cette expérience pratique a offert un aperçu de l'importance culturelle de la fabrication de tambours traditionnels et de ses traditions profondément ancrées. La séance a créé un espace permettant à la VAA d'apprendre des membres locaux de la Première Nation et de dialoguer et de nouer des liens avec eux au moyen d'échanges véritables et respectueux.



YYJ célèbre la Journée des travailleurs aéroportuaires

YYJ a participé avec fierté à l'édition inaugurale de la Journée des travailleurs aéroportuaires afin de rendre hommage à ses travailleurs infatigables du secteur de l'aviation. Observée le 26 juin 2025, cette initiative nationale dirigée par le Conseil des aéroports du Canada souligne le dévouement des quelque 200 000 employés à travers le pays, des équipes au sol aux équipes de service à la clientèle. Ce fut une occasion de reconnaître et de mettre en lumière les personnes formidables qui font en sorte tous les jours que le transport aérien soit sécuritaire et pratique.

S'associer à des chèvres pour restaurer les terres du boisé Dickson

La restauration d'écosystèmes indigènes prend du temps, et parfois, un peu d'aide va très loin. Pour remédier à la présence de lierre envahissant dans le boisé Dickson, la VAA a embauché la Vancouver Island (V.I.) Goatscaping, un troupeau vaillant recruté pour dégager le sol forestier. En l'espace de quelques jours à peine, les chèvres ont réalisé ce qu'un travail manuel aurait permis d'accomplir au bout de plusieurs mois, ce qui a réduit la nécessité de recourir à des traitements chimiques et a ainsi évité de graves répercussions sur l'environnement. Cette démarche novatrice en matière d'intendance des terres a été dirigée par notre agent de l'environnement. L'équipe a permis à la VAA d'être nommée finaliste pour les prix Ecostar de 2024, ce qui met en valeur son excellence en matière de durabilité écologique.

YYJ accueille la 2^e Journée de l'aviation pour l'autisme

Les 21 et 28 avril 2024, la VAA s'est associée au Canucks Autism Network (CAN) et à la Fondation Air Canada pour accueillir la Journée de l'aviation pour l'autisme et ainsi créer à YYJ un espace sécuritaire et bienveillant à l'intention des personnes autistes et de leur famille. Ils ont été plus de 100 participants à avoir l'occasion de répéter avant leur expérience de voyage – l'enregistrement, le passage au contrôle de sécurité, l'embarquement et le roulage sur la piste à bord d'un aéronef d'Air Canada Express. Cette initiative a été conçue pour aider à réduire le stress, à inspirer un sentiment de confiance et à rendre le transport aérien plus accessible aux passagers autistes et à leurs proches.





YYJ se joint au défilé Sidney Sparkles Parade

En signe d'adhésion à l'esprit du temps des Fêtes, YYJ a participé au défilé des Fêtes Sidney Sparkles Parade qui a eu lieu le 8 décembre 2024. Le défilé, organisé par la Peninsula Celebrations Society, a illuminé l'avenue Beacon, où de vibrants chars allégoriques, de la musique et la joie du temps des Fêtes étaient au rendez-vous. La rue était bordée de milliers de spectateurs qui sont venus célébrer la saison, et YYJ était de la partie – pour faire sourire tout le monde, répandre la joie et célébrer les liens qui font rayonner notre communauté.



Inauguration des travaux à la Tour de contrôle de NAV Canada

Le 14 mai 2024, la VAA s'est jointe à NAV CANADA à l'occasion de l'inauguration des travaux de construction d'une tour de contrôle de pointe de NAV CANADA à YYJ. Les travaux de construction de cette installation à six étages qui mesure 27,7 mètres de hauteur devraient s'achever en 2027; la nouvelle tour permettra de rehausser la sécurité aéronautique de l'aéroport, grâce à des lignes de visibilité améliorées et à la technologie moderne. Il s'agira également de la première tour certifiée LEED de NAV CANADA, car elle fonctionnera à l'énergie verte de BC Hydro sans produire d'émissions à effet de serre. Par ailleurs, la VAA assurera la restauration des prairies alluviales du chêne de Garry qui se trouvent autour du site pour ainsi démontrer que l'innovation va de pair avec la durabilité.

Inauguration des travaux à un nouvel hôtel

Un grand ajout viendra bientôt se greffer à YYJ, après la construction de l'hôtel TownePlace Suites by Marriott, qui comptera 129 chambres. Conçu par Kothari Group, l'hôtel proposera différentes options d'hébergement : chambres studios, chambres individuelles et suites à deux chambres avec cuisines complètes, assorties de commodités comme un centre de conditionnement physique, une piscine d'eau salée chauffée et un restaurant à service complet. Le 2 octobre 2024, la VAA était de la partie pour célébrer l'inauguration des travaux de construction de l'hôtel, qui occupera une superficie de 3,5 acres située à l'intersection de l'autoroute 17 et l'avenue Beacon Ouest. Quand le projet aura été achevé, il stimulera l'économie locale tout en rehaussant les commodités pour les voyageurs.



Faits saillants opérationnels de 2024

Dans l'ensemble

- En août, transport nolisé de la LCF qui a donné lieu à la présentation du match opposant les Lions de la Colombie-Britannique aux REDBLACKS d'Ottawa au parc Royal Athletic Park à Victoria à l'occasion de l'événement inaugural Touchdown Pacific
- Exercice en direct à grande échelle réunissant les exigences réglementaires en matière de sûreté et de sécurité
- Vérification de bail de Transports Canada réussie, et les inspections n'ont révélé aucune violation des règlements concernant la sécurité et la sûreté

Aérogare

- Déploiement d'un nouvel escalier incorporé
- Construction et déploiement d'un poste de contrôle principal des non-passagers
- Nouveaux services de transport aérien assurés par Harbour Air et multiplication par quatre de la fréquence des vols quotidiens d'Alaska Airlines à destination de Seattle

Côté piste

- Livraison d'un nouveau camion de lutte contre les incendies, appareil de lutte contre les incendies 6x6 de la société Oshkosh, qui entrera en service au T1 2025
- Coordination de multiples fermetures de pistes, débattements et déclassements pour mener à bien le plan d'immobilisations de 2024, en particulier la reconstruction de l'aire de sécurité d'extrémité de piste (RESA) et de la voie de circulation Echo
- Direction de la conversion des stocks de diesel conventionnel en diesel renouvelable R50

Les gens

- Départ du mécanicien surveillant Jeff Peters, après 40 ans de service, soit le plus long mandat de tout employé permanent de la VAA
- La durabilité à YYJ : se soucier de la terre, du ciel et de la mer

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DE 2024

En 2024, la Victoria Airport Authority (VAA) a mené à bien une série de projets d'immobilisations axés sur la conformité réglementaire, l'amélioration de la sécurité et la restauration des actifs à l'aérodrome, sur les zones terrestres et dans l'aérogare. Le total des acquisitions d'immobilisations pour l'année s'est élevé à 16,4 millions de dollars en vertu du programme des frais d'amélioration aéroportuaires (FAA) et à 1,7 million de dollars en vertu du programme autre que les FAA. Parmi les projets dignes de mention réalisés au cours de l'année, on peut citer :

AIRE DE SÉCURITÉ D'EXTRÉMITÉ DE PISTE (RESA) DE LA PISTE 09-27 3,266,100 \$

Les RESA sont des aires situées à l'extrémité des pistes et préparées pour une utilisation sûre et peu fréquente par les aéronefs en cas où ils atterrieraient involontairement avant la partie revêtue de la piste ou sortiraient de la partie revêtue de la piste avant de s'être arrêtés. D'une largeur de 120 mètres, les aires sont deux fois plus larges que la piste et se prolongent sur 150 mètres après la surface pavée. L'utilisation des RESA est réglementée par Transports Canada et devait être mise en place avant la fin de l'année 2024. Le coût total du projet sur deux ans s'élève à 4 424 800 \$.

RÉHABILITATION DE LA VOIE DE CIRCULATION ECHO 5,742,300 \$

Une reconstruction complète de la voie de circulation Echo, entre les voies de circulation Whiskey et Sierra, s'est achevée en 2024. En outre, on a réalisé un programme de meulage et de pavage sur la voie de circulation Whiskey et sur la voie de circulation Echo entre la piste 09 et la voie de circulation Golf. On s'attend à ce que ces améliorations prolonge de façon importante la durée d'utilisation de l'infrastructure de la chaussée.

MODERNISATION DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION 305,000 \$

Ce projet prévoyait le remplacement ou l'actualisation de plusieurs systèmes essentiels dans l'aérogare, le centre de services aéroportuaires et la centrale électrique. Bon nombre de ces systèmes avaient atteint la fin de leur durée de vie utile, ce qui rendait leur remplacement indispensable pour assurer la continuité de l'exploitation de l'aéroport et l'assurance des normes de sécurité établies.

SCELLEMENT DES JOINTS DE L'AIRE DE TRAFIC IV 722,000 \$

L'aire de trafic IV, la principale aire de trafic où opèrent les aéronefs, est principalement constituée de panneaux de béton imbriqués, chacun d'une taille d'environ 6 mètres sur 6 mètres. Un joint d'étanchéité est appliqué le long de tous les bords des panneaux pour empêcher l'infiltration de l'humidité sous la surface. En 2024, on a enlevé et remplacé le produit d'étanchéité existant pour préserver la durée de vie de la surface de l'aire de trafic et assurer la sécurité des aéronefs.



Impact environnemental et de durabilité

La durabilité est au cœur de la vision à long terme de YYJ. Notre dévouement envers la responsabilité environnementale s'est manifesté sous forme d'initiatives proactives que nous avons entreprises afin de réduire les émissions de carbone, de rétablir des écosystèmes et d'améliorer nos pratiques de conservation d'eau et de gestion des déchets. En 2024, la VAA a renouvelé le Plan de durabilité pour diriger ses efforts jusqu'en 2030, a fait progresser des initiatives de réduction des émissions de carbone et a renforcé les partenariats qui soutiennent le rétablissement des habitats. Qu'il s'agisse de faire la transition vers l'adoption de combustibles renouvelables, de rehausser la biodiversité ou de diriger des projets adaptés à la communauté, YYJ continue de se concentrer sur la mise en œuvre de solutions avant-gardistes qui établissent un équilibre entre la croissance opérationnelle et l'intendance environnementale.

Notre feuille de route vers la carboneutralité d'ici 2030

La réalisation de la carboneutralité d'ici 2030 à YYJ nécessite la mise sur pied d'un plan vigoureux et polyvalent. Notre premier Plan de durabilité quinquennal (2020-2024) établissait des jalons clés, y compris l'électrification des véhicules du parc de la VAA et l'obtention de l'Airport Carbon Accreditation (Accréditation de gestion du carbone dans les aéroports) de niveau 2. Maintenant que la prochaine phase se dessine, nous procéderons à un examen plus approfondi de nos progrès – qu'est-ce qui a fonctionné, qu'est-ce qui n'a pas fonctionné, et où il est possible d'apporter des améliorations.

NOS PROGRÈS JUSQU'À CE JOUR

Pour la VAA, l'année 2024 a été marquée par de grandes réalisations, dont de nombreuses initiatives menées à bien en faveur de la carboneutralité. Nos principales réalisations à ce jour sont énumérées ci-dessous.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES ET PROGRAMME ACA :

L'Airport Carbon Accreditation (ACA) est un programme international indépendant qui évalue et souligne les efforts que déploient les aéroports pour gérer et réduire leurs émissions de carbone. En 2024, la VAA a poursuivi ses progrès en vertu du programme en se livrant à des activités comme :

- le renouvellement de l'ACA de niveau 2 (données des exercices financiers 2022 et 2023).
- le lancement du Comité interne de gestion des émissions de carbone de la VAA.
- les tâches qui restaient dans le plan de travail au titre de l'ACA de niveau 3 en préparation de la demande d'accession au niveau 3.
- la schématisation des parties prenantes de l'ACA de niveau 3 et la mobilisation des principales parties prenantes (exigence de l'ACA de niveau 3) : Air Canada, WestJet, Amazon, NAVCanada.
- la création d'un plan d'engagement des parties prenantes.
- l'évaluation de la gestion de l'énergie par BC Hydro.
- le renouvellement pour la période 2024-2028 du plan quinquennal formel d'intendance des ruisseaux mis en œuvre en 2018 afin d'orienter le rétablissement continu de nos ruisseaux poissonneux et la protection des habitats qui y existent. Au cours de la période, nous mettrons l'accent sur les grands projets en cours – comme le projet d'immobilisations du site d'enfouissement East Bank – et sur les travaux d'entretien en cours, le tout s'inscrivant en vertu de nos objectifs plus généraux en matière de durabilité relativement à la conservation et à la qualité de l'eau.
- un partenariat avec la Peninsula Stream Society afin d'obtenir un financement en vertu du programme fédéral ÉcoAction pour l'intendance des écosystèmes d'eau douce à l'intérieur de la péninsule de Saanich.
- les alevins de saumon coho observés dans le ruisseau KELSET (avril 2024).
- les alevins de truite fardée observés dans le ruisseau TENTEN – automne/hiver 2024.
- la mise à niveau de l'équipement de télémétrie utilisé pour assurer la surveillance de la qualité des eaux et l'amélioration de la conception et de l'acquisition de systèmes.

BIODIVERSITÉ ET ÉCOLOGIE

- Élaboration d'un plan d'action en faveur de la biodiversité
- Mise en œuvre d'un plan de gestion forestière
 - Obtention d'une micro-subsvention de la BC Tourism Climate Resiliency Initiative pour la réalisation de deux projets pilotes d'aménagement paysager pour les chèvres dans le boisé Dickson afin de contribuer à la réduction des espèces végétales envahissantes
 - Réalisation d'une étude de surveillance quantitative de la pollinisation en 2024 afin de quantifier les retombées de l'amélioration de la biodiversité
 - En 2024, des bourdons de l'Ouest (*Bombus occidentalis*), une espèce menacée, ont été observés à trois reprises dans le jardin de pollinisateurs
- Sensibilisation et éducation du public : le projet d'affichage du jardin de pollinisateurs propose des espèces individuelles en mettant l'accent sur l'importance culturelle de plantes indigènes particulières

DÉCHETS

- Amorce de la planification Zéro déchet : évaluation des installations de l'aérogare de YYJ et étude de la composition des déchets
- Élargissement de la collecte de matières organiques pour inclure la salle d'embarquement supérieure et amélioration de la signalétique liée aux déchets dans les toilettes de l'aérogare pour un meilleur réacheminement des déchets



IMPACT SOCIAL

- Participation au comité de la durabilité de Destination Greater Victoria
- Groupe bénévole d'employés de la VAA, organisé par Carbon Neutral, qui collabore avec l'équipe de l'environnement afin de faire progresser différentes initiatives de durabilité, comme l'élimination des espèces envahissantes et la sensibilisation à la biodiversité
- Au rang des trois finalistes pour les prix EcoStar de 2024 : Intendance écologique



INSTALLATIONS MODERNES ET EFFICACES

« L'aéroport de Victoria est très apprécié pour sa conception moderne et l'excellence de ses services. Les visiteurs ont souligné les installations de pointe de l'aéroport, qui contribuent à rehausser l'expérience voyage dans son ensemble. Grâce à l'efficacité de l'aménagement de l'aéroport et à son caractère moderne, les passagers peuvent s'y retrouver avec grande facilité pour ainsi vivre une expérience exempte de stress. »

Marchés de plus de 75 000 \$ à fournisseur unique

Conformément aux politiques du conseil d'administration, en règle générale, les contrats de biens, de services et de construction d'une valeur supérieure à 75 000 \$* sont attribués au moyen d'un processus concurrentiel, au plus bas soumissionnaire ou à la proposition offrant la meilleure valeur globale. La politique du conseil d'administration exige la divulgation de tout contrat unique de plus de 75 000 \$* conclu au cours de l'année. En 2024, nous n'avons accordé aucun contrat de plus de 75 000 \$* en dehors du processus concurrentiel.

*Montant de 75 000 \$ en dollars de 1994 corrigé en fonction de l'évolution de l'IPC

Chiffres réels de 2024 par rapport au plan d'affaires (indiqués en milliers de \$)

Les revenus annuels sont directement liés à l'activité des passagères, des passagers et des compagnies aériennes. En 2024, VAA a enregistré une augmentation de 5,2 % du nombre de passagers par rapport au budget, ce qui s'est traduit par une augmentation des revenus par rapport au budget. Les dépenses ont été plus faibles que ce qui avait été prévu au budget, car certains coûts de programmes se sont révélés moins élevés que prévu au budget.

Les dépenses consacrées aux projets d'immobilisations ont été inférieures aux prévisions en raison de la prolongation du calendrier de certains projets dû à des modifications de la chaîne d'approvisionnement et du fait que certains projets ont coûté moins que ce que prévoyait le budget.

	Réel	Plan	Différence
Revenus (note 1)	48 759,1 \$	45 923,1 \$	2 836,0 \$
Charges (note 2)	26 577,1 \$	27 475,3 \$	(898,2) \$
Capital	18 489,4 \$	20 500,0 \$	(2 010,6) \$

Prévision du plan d'affaires 2025-2029

Les revenus de l'aéroport dépendent fortement du nombre de passagères et de passagers ainsi que des activités aéronautiques. Les prévisions de revenus et de dépenses varieront donc en fonction du nombre de passagères et de passagers, des activités aéronautiques ainsi que de toute modification des frais liés aux passagères, aux passagers ou aux activités aéronautiques.

Dans le plus récent plan directeur de l'aéroport, on détermine d'importantes évolutions en matière d'immobilisations d'environ 600 millions de dollars au cours des 20 prochaines années de planification. La direction continue d'examiner les besoins et le phasage des futurs investissements dans l'aérogare et sur les terrains de l'aéroport. Ainsi, les dépenses annuelles totales réelles en immobilisations varieront en fonction du calendrier et du modèle de mise en phase des prochains investissements en immobilisations.

	2025	2026	2027	2028	2029
Revenue (note 1)	55 706,2 \$	57 115,9 \$	61 131,9 \$	65 343,3 \$	72 480,5 \$
Expenses (note 2)	31 440,4 \$	31 482,8 \$	32 617,8 \$	33 793,5 \$	35 365,4 \$
Capital	27 000,0 \$	22 600,0 \$	21 218,0 \$	21 855,0 \$	22 511,0 \$

- Notes:
1. Les revenus d'exploitation comprennent tous les revenus tirés des activités aéroportuaires, à l'exclusion des éléments non monétaires tels que les apports en capital différés.
 2. Les postes de charges ne comprennent pas d'éléments sans effets sur la trésorerie tels que l'amortissement.

GOUVERNANCE

Notre conseil d'administration assure la surveillance de la Victoria Airport Authority afin d'assurer la réalisation de ses buts et de ses objectifs ainsi que d'assurer l'exploitation sécuritaire, efficace et fiable de l'Aéroport international de Victoria. En tant que conseil de gouvernance, on s'attend à ce que tous les administrateurs possèdent un niveau élevé d'expertise des pratiques exemplaires en matière de gestion financière et de gouvernance afin d'appuyer notre réussite à long terme.

CODE DE CONDUITE DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS

Les membres de notre conseil d'administration doivent se conformer au manuel de politiques et procédures du conseil d'administration et de signer une attestation annuelle au sujet du Code de conduite qui reconnaît leur compréhension des politiques et des règlements administratifs et leur engagement à les respecter. Chaque administratrice ou chaque administrateur soumet également une déclaration annuelle déposée auprès du secrétariat général qui identifie tout conflit d'intérêts réel ou perçu. Les administratrices et les administrateurs doivent s'abstenir de participer aux discussions ou aux votes quand un conflit peut survenir. En 2024, aucune violation du code de conduite n'a été constatée.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Victoria Airport Authority est dirigée par un conseil d'administration composé de 12 membres représentant les entités suivantes du District régional de la capitale et les différents ordres de gouvernement :

Entité de nomination	Nombre de postes au conseil d'administration
Gouvernement du Canada	2
Province de la Colombie-Britannique	1
Ville de Sidney	2
District de North Saanich	2
District de Central Saanich	1
District de Saanich	1
Ville de Victoria	1
Capital Regional District	1
Chambre de commerce du Grand Victoria	1

Administratrices et administrateurs sans désignation, jusqu'à 3





PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à quatorze reprises sur des questions portant sur les comités et sur le conseil d'administration. La réunion générale annuelle publique a été organisée pour recueillir les réactions des intervenants et des membres de la communauté. Le conseil d'administration a également participé à plusieurs événements publics et privés et à des collectes de fonds en tant qu'ambassadeurs de l'aéroport.

Participation moyenne aux réunions du conseil d'administration et des comités en 2024

Rencontres du conseil d'administration : **98 %** Rencontres de comités : **97 %** Rencontres publiques : **92 %**

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La rémunération des membres du conseil d'administration de la Victoria Airport Authority est révisée tous les ans. En 2024, les dirigeants de la société et les administrateurs ont été rémunérés comme suit :

Dirigeant/administrateur	Rémunération
Carol Brown, présidente d'un comité	17 000 \$
David Cowen	22 800 \$
Erik Djukastein	17 900 \$
Paul Gerrard, président d'un comité	22 300 \$
Allan Haynes	17 300 \$
Frank Leonard	20 800 \$
Margaret Lucas, présidente d'un comité	23 800 \$
Cathie Ounsted, présidente du conseil d'administration	46 000 \$
Sami Turki	17 900 \$
Wendy Zink, secrétaire du conseil d'administration	22 900 \$
Kelly Bull-Tomer	18 200 \$

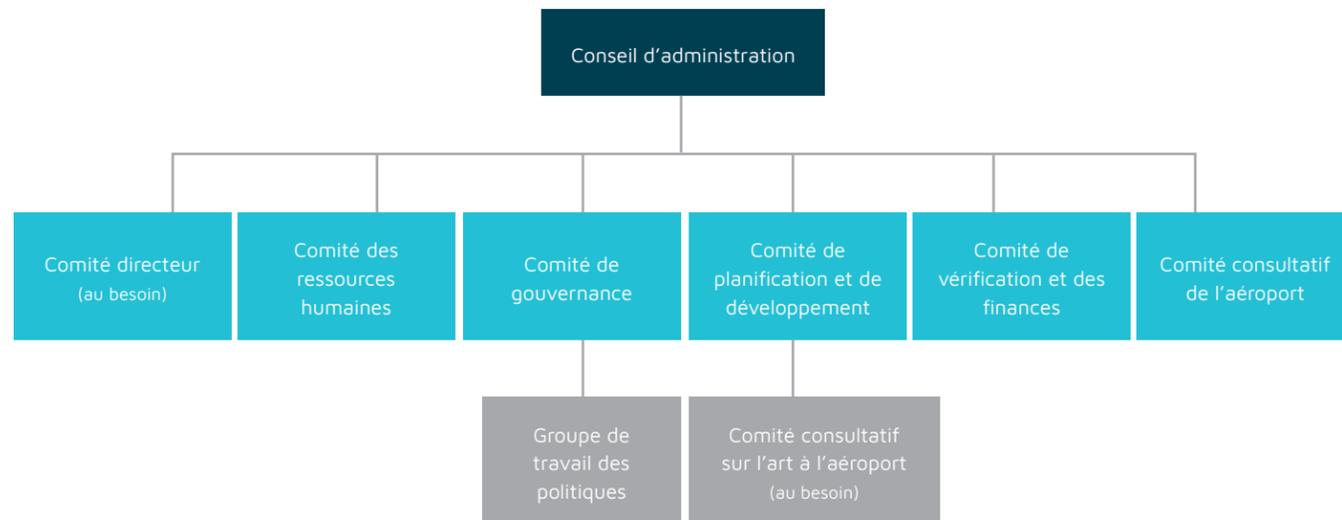
L'équipe de la haute direction de la Victoria Airport Authority, composée de la présidente et cheffe de la direction ainsi que de cinq cadres supérieurs, a touché un traitement de 1 170 020 \$ au cours de l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

LIMITE DES MANDATS

La VAA peut nommer jusqu'à trois administrateurs supplémentaires à la discrétion du conseil d'administration. Chaque mandat a une durée maximale de trois ans et peut être renouvelé. Chaque administrateur peut effectuer jusqu'à trois mandats, soit jusqu'à un maximum de neuf ans au total. Quand les membres du conseil d'administration ont servi le total de mandats alloué, leur candidature ne peut pas être présentée de nouveau.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration compte six comités permanents ainsi que des comités spéciaux, des sous-comités et des groupes de travail, au besoin.



ATMOSPHÈRE FESTIVE

« L'atmosphère festive qui règne au sein de l'aéroport de Victoria pendant la période des Fêtes a su agrémenter l'expérience voyage de bien des personnes. Les voyageurs ont exprimé leur gratitude à l'égard de la musique des Fêtes qui ajoute une touche spéciale à l'ambiance à l'occasion de la période des Fêtes. Les efforts que l'on déploie dans l'aéroport pour créer un environnement joyeux et festif ont égayé la période des Fêtes pour d'innombrables passagers. »



Conseil d'administration et cheffe de la direction 2024



David Cowen
Président du conseil d'administration, 2025
Membre d'office de tous les comités, 2025
Président, Comité de vérification et des finances, 2024
Comité directeur
Comité de planification et de développement
District de North Saanich
Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2026



Kelly Bull-Tomer
Comité consultatif de l'aéroport
Comité de vérification et des finances
Comité de planification et de développement
Ville de Sidney
Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2026



Margaret Lucas
Vice-présidente du conseil d'administration, 2024
Présidente, Comité consultatif de l'aéroport
Comité directeur
Comité des ressources humaines
Chambre de commerce du Grand Victoria
Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2026



Wendy Zink
Secrétaire du conseil d'administration
Présidente, Comité de gouvernance
Comité directeur
Comité de planification et de développement
Province de la Colombie-Britannique
Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2027



Carol Brown
Comité consultatif de l'aéroport
Comité de vérification et des finances
Comité de gouvernance
Gouvernement du Canada
Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2024



Erik Djukastein
Comité consultatif de l'aéroport
Comité de vérification et des finances
Comité de gouvernance
District de North Saanich
Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2025



Allan Haynes
Comité consultatif de l'aéroport
Comité de vérification et des finances
Comité de gouvernance
District de Saanich
Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2026



Sami Turki
Comité consultatif de l'aéroport
Comité de gouvernance
Comité de planification et de développement
Ville de Sidney
Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2025



Paul Gerrard
Président, Comité de planification et de développement
Comité directeur
Comité de vérification et des finances
Capital Regional District
Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2024

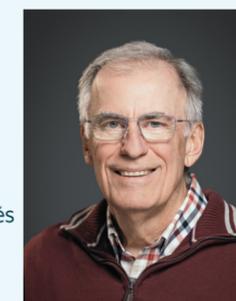


Poste vacant
Ville de Victoria

MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Cathie Ounsted
Présidente du conseil d'administration, 2024
Présidente, Comité directeur
Comité des ressources humaines
Membre d'office de tous les comités
District de Central Saanich
Son mandat a pris fin le 31 décembre 2024



Frank Leonard
Président, Comité des ressources humaines, 2024
Comité directeur
Comité de gouvernance
Gouvernement du Canada
Son mandat a pris fin le 31 décembre 2024

Le 31 décembre 2024, la VAA a fait ses adieux à Cathie Ounsted, présidente du conseil d'administration en 2023 et 2024. Son leadership et ses conseils au sein de tous les comités ont contribué à façonner les décisions stratégiques de la VAA et à favoriser la croissance continue de la VAA. Nous tenons également à remercier Frank Leonard, membre du conseil d'administration et représentant du gouvernement du Canada, dont les contributions aux comités de gouvernance, de ressources humaines et de planification et de développement ont été fortement appréciées. Nous leur sommes reconnaissants de leur service et de leur dévouement.



COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Le Comité de vérification et des finances est chargé de passer en revue les politiques et questions de gestion fiscale, y compris les budgets annuels, les systèmes et procédures comptables, la gestion du risque d'entreprise, les frais d'aéroport, la rémunération et les avantages sociaux, la protection des biens et la protection de l'environnement. Le Comité doit veiller à ce que la VAA remplisse ses obligations légales et exerce ses activités conformément aux exigences juridiques et réglementaires ainsi qu'aux politiques approuvées par le conseil d'administration.

COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Le Comité de planification et de développement est chargé de superviser la planification à long terme, y compris les plans stratégiques, directeurs et d'immobilisations. Le Comité effectue la révision et le suivi des activités et des plans commerciaux importants, y compris ceux liés aux possibilités d'aménagement du terrain, de développement du service aérien et de développement des activités de détail et d'autres activités.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le Comité de gouvernance est chargé de faire le suivi des questions de gouvernance de l'entreprise et de veiller à ce que les normes de gouvernance pertinentes les plus à jour soient recommandées au conseil d'administration aux fins d'approbation. Ce Comité procède également à une révision périodique de la rémunération des membres du conseil d'administration en tenant compte du temps investi et de l'étendue des responsabilités. Le comité doit aussi collaborer avec les entités responsables au cours du processus de nomination des nouveaux membres du conseil d'administration.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines est chargé de superviser le ou la titulaire du poste de présidence et chef de la direction. Il établit un processus et des protocoles d'évaluation de la performance afin d'évaluer les réalisations et les travaux en cours de la présidence et chef de la direction en ce qui a trait aux objectifs et autres indicateurs de rendement clés. Ce Comité doit aussi assurer la mise en place d'un plan de relève d'urgence pour la présidence et chef de la direction et l'établissement et la mise en œuvre d'un processus pour le recrutement d'une personne à la succession de la présidence et chef de la direction. Il est également chargé d'examiner et de recommander la philosophie et les lignes directrices en matière de rémunération pour le poste de présidence et chef de la direction ainsi que de passer en revue les recommandations au sujet des régimes de rémunération et d'avantages sociaux pour les membres du personnel exclus (non syndiqués).

COMITÉ CONSULTATIF DE L'AÉROPORT

Le Comité consultatif de l'aéroport, qui se réunit au moins deux fois par année, se compose de membres qui représentent généralement la communauté, y compris des personnes représentant les intérêts des consommateurs, du public voyageur et du travail organisé, des représentants du secteur de l'aviation et des représentants appropriés des administrations provinciales et municipales, pour favoriser un dialogue efficace et la diffusion des renseignements relatifs à l'aéroport, y compris : la planification et les plans aéroportuaires; les aspects opérationnels de l'aéroport; et les préoccupations municipales.

COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur exerce les pouvoirs qui sont prévus dans les règlements administratifs et qui lui sont délégués par le conseil d'administration. Le Comité directeur devrait enquêter sur toute question relative au Code de conduite en ce qui concerne le conseil d'administration et déterminer le plan d'action approprié.



PERSONNEL SYMPATHIQUE ET ENGAGÉ

« L'agent responsable de l'engagement et de la sécurité des passagères et passagers (ARESP) a reçu maints éloges pour son comportement sympathique et ses excellentes interactions avec le public. Son attitude accueillante et sa nature attentionnée se sont répercutées favorablement sur la communauté et les visiteurs. »



EXCELLENCE SANS PAREIL

« L'aéroport de Victoria a été salué comme le meilleur aéroport – dans la meilleure ville – sur la meilleure île – dans le meilleur endroit du monde. Ces brillants éloges témoignent de la haute estime que les voyageurs ont pour l'aéroport et ses offres exceptionnelles. L'effet combiné de l'excellence des services qu'offre l'aéroport de Victoria, de la beauté de ses environs et de son caractère accueillant en fait une plaque tournante de calibre mondial. »

En l'honneur de nos partenariats communautaires et autochtones

On attribue la prospérité de notre aéroport aux relations qui ont été tissées avec les communautés autochtones, les entreprises, les gouvernements et les organismes locaux. En 2024, la VAA a approfondi d'importants partenariats, notamment en poursuivant des discussions sur une entente d'amitié, en renforçant les liens sectoriels existants et en échangeant avec des dirigeants fédéraux et locaux au sujet d'initiatives aéroportuaires essentielles. Que ce soit en appuyant des événements communautaires, en faisant des dons importants ou en favorisant des liens qui réunissent les gens, la VAA s'engage à créer un aéroport qui incarne et sert les communautés diversifiées dans lesquelles elle exerce ses activités avec tant de fierté.



Renforcer notre amitié avec les Nations W̱SÁNEĆ

Bien que les progrès prennent du temps, l'année 2024 a été marquée par des avancées importantes vers la conclusion d'une entente d'amitié entre les Nations W̱SÁNEĆ et la VAA. Les Premières Nations W̱JOŁEŁP (Tsartlip), BOKÉĆEN (Pauquachin) et W̱SÍKEM (Tseycum) ont confirmé leur appui par voie de résolutions de conseil de bande. Bien qu'il reste encore du pain sur la planche, la VAA poursuivra néanmoins le dialogue ouvert en 2025, en prévoyant d'aller de l'avant en partenariat avec les trois communautés de soutien.

Renforcer et gérer les relations clés

La création de relations fortes est essentielle au rôle que nous jouons comme moyeu de transport régional. En 2024, la VAA a élargi sa présence dans la communauté et a renforcé les partenariats tissés avec des organismes qui influent sur les activités aéroportuaires ou en profitent. Au nombre des principales collaborations, citons les suivantes :



Redonner à la communauté

En 2024, la VAA a fait des dons et des commandites d'une valeur de plus de 39 000 \$ au profit d'initiatives, d'œuvres de bienfaisance et d'événements locaux. Ce financement s'est traduit par des retombées véritables – il a contribué à approvisionner les aînés de la Première nation Tseycum en bois de chauffage, a assuré la sécurité alimentaire par l'intermédiaire de la banque alimentaire Saanich Peninsula Lions Food Bank et a été une source de soutien au sport jeunesse et à des programmes environnementaux. Ce geste d'appui témoigne de notre investissement continu envers le bien-être de notre région – car lorsque notre communauté prospère, il en va de même pour YYJ.

Bénéficiaires de dons et de commandites	Montant (\$)
BC Aviation Museum, 100 ^e anniversaire de l'Aviation royale canadienne	1 500,00
BC Aviation Council	641,54
CANEW 2024 Halifax	1 000,00
Cool Aid Society	2 500,00
CR Fair Flavour Trails	750,00
Destination Greater Victoria Impact 2025	2 500,00
Duncan Dynamics Gymnastics	250,00
Geronimo Canoe Club	1 000,00
Juan De Fuca Minor Hockey Association	350,00
Ninety-Nines 2024 International Conference	4 048,68
Pacific Coastal Annual Charity Golf Tournament	5 000,00
Peninsula Celebration Society	1 500,00
Commandite de Power to Summit	1 000,00
Seaside Magazine Charity Road Hockey Tournament 2024 - Help Fill a Dream	500,00
Sidney Anglers' Association - Salmon Enhancement Fundraiser	500,00
Silver Wings Gala	2 750,00
Team BC 2014	350,00
The Chamber's New to Canada Program	5 000,00
Tourism Industry Association of BC	3 500,00
Triple Crown for Heart - Shaun Carpenter Supporting BC Children's Hospital and the Children's Heart Network	100,00
Tseycum First Nation Elder Firewood	2 000,00
Workplace Giving 2024 - BC Cancer Foundation	1 940,00
Workplace Giving 2024 - Saanich Peninsula Lions Food Bank	1 150,00
BCAM Lease, en appui à l'arrivée et au déménagement de l'aéronef Hawaii Mars au BCAM	En nature
TOTAL	39,830.22 \$



SÉCURITÉ EN DÉBUT DE MATINÉE À YYJ

« Un gros merci au personnel de sécurité à YYJ pour son service exceptionnel dès 5 h. Malgré l'heure matinale et la fatigue que le personnel ressent probablement, il continue de se montrer amical, organisé et efficace. Son attitude positive et son professionnalisme ont contribué au bon déroulement du début de vacances d'un voyageur, ce qui lui a laissé une impression durable. »

2024

GRATITUDE

Une fière chandelle revient aux personnes qui nous permettent de prendre notre envol

YYJ est profondément reconnaissant de l'excellente contribution de ses bénévoles habillés en veste rouge (Red Coat), membres de l'équipe et partenaires qui font du voyage un processus fluide, renforcent nos liens avec la communauté et travaillent à appuyer notre région. Le parcours de tous les voyageurs et clients qui passent par nos portes est façonné par votre dévouement, qui veille à ce que YYJ demeure une plaque tournante accueillante, efficace et prospère de l'île de Vancouver.



2024

ÉTATS FINANCIERS



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN CE QUI CONCERNE LES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les plus importantes d'entre elles sont énoncées à la note 2 aux états financiers.

Les procédures comptables et les systèmes de contrôle interne connexes de la Victoria Airport Authority ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection de ses actifs et la fiabilité de ses dossiers financiers. Ces états financiers comprennent certains montants basés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction. Reconnaisant que la VAA est responsable à la fois de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers, la direction est convaincue que ces états financiers ont été préparés dans des limites raisonnables d'importance relative.

Le conseil d'administration a nommé un comité d'audit et des finances composé de huit administratrices et administrateurs. Le comité se réunit périodiquement tout au long de l'année pour examiner avec la direction et les vérificateurs toute question importante en matière de comptabilité, de contrôle interne et de vérification. Il examine et finalise également les états financiers annuels de la VAA ainsi que le rapport des vérificateurs indépendants avant de les soumettre au conseil d'administration pour approbation finale.

L'information financière qui figure dans le texte du rapport annuel est cohérente avec l'information présentée dans les états financiers.

Au nom de la Victoria Airport Authority
La présidente et cheffe de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Elizabeth M. Brown'.

Elizabeth M. Brown
22 avril 2025



KPMG LLP
St. Andrew's Square II
800-730 View Street
Victoria BC V8W 3Y7
Canada
Telephone 250-480-3500
Fax 250-480-3539

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Victoria Airport Authority

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de la Victoria Airport Authority (« l'Autorité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2024
- les comptes de résultat pour l'exercice s'étant alors terminé
- les états des variations des capitaux propres pour l'exercice s'étant alors terminé
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé
- et les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables

(ci-après dénommés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Autorité au 31 décembre 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** du rapport de nos auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Autorité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Autorité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Autorité ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Autorité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Autorité.



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Autorité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Autorité à cesser ses activités.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

Victoria, Canada
29 avril 2025

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Etat de la situation financière

Au 31 décembre 2024 avec information de comparaison pour 2023

	2024	2023
Actif		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 340 956 \$	13 918 698 \$
Comptes débiteurs (note 12a)	3 387 096	3 097 934
Stocks	358 067	355 933
Charges prépayées	496 117	473 861
	<u>23 582 236</u>	<u>17 846 426</u>
Immobilisations corporelles (note 3)	125 529 458	121 094 267
Autres actifs à long terme	17 634	20 485
	<u>149 129 328 \$</u>	<u>138 961 178 \$</u>
Passifs et actifs nets		
Passifs courants :		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	6 621 784 \$	3 802 772 \$
Revenus différés	337 056	373 156
Partie courante du passif pour indemnité de rtraite (note 5)	29 733	67 421
	<u>6 988 573</u>	<u>4 243 349</u>
Passif pour indemnité de retraite (note 5)	901 079	827 933
Apports en capital différés (note 7)	5 248 471	6 456 559
Dépôt de garantie des locataires	254 660	137 485
	<u>13 392 783</u>	<u>11 665 326</u>
Actif net :		
Investi dans des immobilisations corporelles	120 280 987	114 637 708
Actif net non restreint	15 455 558	12 658 144
	<u>135 736 545</u>	<u>127 295 852</u>
Engagements (note 6)		
Passifs éventuels (note 15)		
	<u>149 129 328 \$</u>	<u>138 961 178 \$</u>

Voir les notes qui accompagnent les états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

David Cowen, président du conseil d'administration

Simon Philip, président du comité de vérification et des finances

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

État des résultats d'exploitation

Pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2024 avec information de comparaison pour 2023

	2024	2023
Revenus :		
Concessions	15 203 034 \$	13 395 986 \$
Aéronautique	8 508 109	7 532 948
Locations – immobilier	3 960 403	3 819 318
Revenus d'apports en capital différés	1 208 088	1 179 586
Autres	1 381 860	1 268 577
	<u>30 261 494</u>	<u>27 196 415</u>
Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) (note 8)	<u>19 705 645</u>	<u>12 986 235</u>
	49 967 139	40 182 650
Charges :		
Salaires et avantages sociaux	9 057 811	8 204 989
Service, fournitures et administration	6 931 928	6 471 339
Sécurité et services à l'aérogarde	4 443 598	4 036 792
Loyer (note 6(a))	2 687 806	1 910 295
Impôt foncier	1 195 862	1 038 934
Frais d'administration et de traitement des FAA	1 406 997	936 172
Amortissement	14 054 254	12 045 752
Services publics	853 133	807 083
	<u>40 631 389</u>	<u>35 451 356</u>
Excédent des revenus par rapport aux charges avant les autres charges	<u>9 335 750 \$</u>	<u>4 731 294 \$</u>
Contribution au carrefour giratoire Beacon/Galaran/Stirling (note 9)	841 213	-
Excédent des revenus par rapport aux charges	<u>8 494 537 \$</u>	<u>4 731 294 \$</u>

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2024 avec information de comparaison pour 2023

	Investi dans des immobilisations corporelles	Non restreint	2024	2023
Solde – à l'ouverture de l'exercice	114 637 708 \$	12 658 144 \$	127 295 852 \$	122 174 596 \$
Excédent des revenus par rapport aux charges		8 494 537	8 494 537	4 731 294
Changement net du montant investi dans des immobilisations corporelles	5 643 279	(5 643 279)	-	-
Gain (perte) sur l'évaluation actuarielle du passif des indemnités de retraite	-	(53 844)	(53 844)	389 962
Solde – à la clôture de l'exercice	<u>120 280 987 \$</u>	<u>15 455 558 \$</u>	<u>135 736 545 \$</u>	<u>127 295 852 \$</u>

Voir les notes qui accompagnent les états financiers.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2024 avec information de comparaison pour 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) :		
Activités d'exploitation :		
Excédent des revenus par rapport aux charges	8 494 537 \$	4 731 294 \$
Éléments qui n'impliquent pas de liquidités :		
Amortissement	14 054 254	12 045 752
Comptabilisation des apports en capital différés	(1 208 088)	(1 179 586)
Gain à la cession d'immobilisation corporelles	(3 500)	(16 000)
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors caisse		
Comptes débiteurs	(289 162)	484 780
Stocks	(2 134)	(141 767)
Charges prépayées	(22 256)	(170 293)
Autres actifs à long terme	2 851	6 159
Comptes créditeurs et charges à payer	2 819 012	(531 745)
Revenus différés	(36 100)	(104 480)
Passif pour indemnité de retraite	(18 386)	5 443
Dépôt de garantie des locataires	117 175	3 190
	23 908 203	15 132 747
Investissements :		
Achat d'immobilisations corporelles	(18 489 444)	(16 320 538)
Produits à la vente d'immobilisation corporelles	3 500	16 000
	(18 485 944)	(16 304 538)
Financement :		
Apports en capital différés	-	739 758
	-	739 758
Hausse (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 422 258	(432 033)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	13 918 698	14 350 731
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	19 340 956 \$	13 918 698 \$

Voir les notes qui accompagnent les états financiers.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

1. Nature des activités :

La Victoria Airport Authority (« VAA » ou « l'Autorité ») est constituée en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* en tant que corporation sans capital-actions, sans but lucratif, et tous les revenus d'exploitation sont réinvestis dans le développement de l'aéroport. La VAA exploite l'Aéroport international de Victoria depuis le 1^{er} avril 1997 en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada (« bail foncier »).

2. Principales méthodes comptables :

(a) Méthode de comptabilité :

Les états financiers de la VAA ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme les liquidités, l'épargne à intérêt élevé et les placements très liquides constitués de dépôts à terme dont l'échéance initiale à la date d'achat est de trois mois ou moins.

(c) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas utilisés dans une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont ensuite évalués à leur juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des revenus par rapport aux charges dans la période où elles se produisent. Tous les autres instruments financiers sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à leur juste valeur. L'Autorité n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés lors de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à leur juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés lors de l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, l'Autorité détermine s'il y a un changement défavorable important dans le montant ou le calendrier prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a un changement défavorable important dans les flux de trésorerie prévus, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, le montant pouvant être obtenu par la vente de l'actif ou le montant que la VAA s'attend à obtenir en exerçant son droit à l'égard d'une garantie financière. En cas de renversement des faits ou des circonstances, l'Autorité comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(d) Stocks :

Les stocks de fournitures consommables est comptabilisé au moindre du coût, déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation.

(e) Bail de Transports Canada :

Le bail de Transports Canada (voir la note 6(a)) est comptabilisé comme un contrat de location-exploitation.

(f) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, aux taux annuels suivants :

Actif	Années
Aérogare	5 à 50
Aérodrome et routes	5 à 60 ans
Autres bâtiments et structures	5 à 50 ans
Véhicules	10 à 20 ans
Matériel informatique et de TI	3 à 10 ans
Machinerie et équipement	5 à 30 ans
Meubles et accessoires	5 à 20 ans

Le coût des intérêts de la dette attribuable à la construction des immobilisations est capitalisé pendant la période de construction. Aucun intérêt n'a été capitalisé en 2024 ou 2023. Les travaux d'immobilisations en cours ne sont pas amortis jusqu'à ce que l'actif soit disponible pour être utilisé.

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la VAA à fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle, sans reprise de ces réductions de valeur dans les périodes ultérieures.

(g) Constatation des revenus :

La VAA applique la méthode du report pour la comptabilisation des contributions, selon laquelle les recettes non affectées sont comptabilisées lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si les montants peuvent être raisonnablement estimés et si leur recouvrement est raisonnablement assuré. Lorsqu'une partie des apports se rapporte à une période future, elle est reportée et comptabilisée dans cette période ultérieure.

Les contributions affectées à l'achat d'immobilisations sont reportées et amorties dans les revenus selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus sont constatés comme suit :

- Les frais d'atterrissage et les frais généraux d'aérogare sont comptabilisés comme revenus lorsque les installations de l'aéroport sont utilisées.
- Les revenus des concessions sont comptabilisés sur la base du plus élevé des pourcentages convenus des ventes déclarées des concessionnaires et des montants minimums garantis spécifiés sur la durée des baux respectifs. Les revenus des stationnements sont comptabilisés lorsque les terrains de stationnement sont utilisés.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

2. Principales méthodes comptables (suite) :

- Les revenus de location sont comptabilisés sur la durée des baux respectifs.
- Les frais d'amélioration aéroportuaires (« FAA ») (note 8), sont comptabilisés lorsque les passagers qui doivent payer ces frais partent.

(h) Avantages sociaux futurs :

La VAA et ses employés versent des cotisations au régime de retraite des employés municipaux. Ces cotisations sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Un régime de retraite sans capitalisation est également offert aux employés de la VAA. Les coûts de ces prestations sont déterminés de façon actuarielle en fonction des services rendus et des meilleures estimations de l'âge de la retraite et des augmentations de salaire et de traitement futures. L'obligation au titre de ce régime d'avantages sociaux est comptabilisée sur la base des prestations projetées au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour obtenir les avantages futurs. Les gains (pertes) actuariels résultent des modifications des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Tous les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés dans l'actif net.

(i) Usage d'estimations :

La préparation d'états financiers dans le respect des normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les domaines qui nécessitent l'utilisation d'estimations de la direction comprennent la détermination des indemnités de retraite, les durées de vie utile pour l'amortissement et les provisions pour éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Immobilisations corporelles :

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Aérogare	92 709 290	\$ 54 815 064	\$ 37 894 226	\$ 40 767 148
Aérodrome et routes	123 632 392	57 376 400	66 255 992	61 374 237
Autres bâtiments et structures	14 916 583	8 843 700	6 072 883	5 864 718
Véhicules	9 887 039	5 960 107	3 926 932	4 041 842
Matériel informatique et de TI	4 318 580	2 726 555	1 592 025	1 560 508
Machinerie et équipement	6 531 721	2 256 419	4 275 302	3 873 185
Meubles et accessoires	1 279 859	771 889	507 970	383 864
Travaux immobiliers en cours	5 004 128	-	5 004 128	3 228 765
	258 279 592	\$ 132 750 134	\$ 125 529 458	\$ 121 094 267

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

3. Immobilisations corporelles (suite) :

Au cours de l'exercice, la VAA a vendu des actifs dont la valeur comptable nette totalisait néant (2023 – néant) pour un produit de 3 500 \$ (2023 – 16 000 \$), ce qui a donné lieu à un gain sur la vente d'actifs de 3 500 \$ (2023 – gain de 16 000 \$). Ce gain est inclus avec les autres revenus dans l'état des résultats.

En 2024, un examen et une évaluation des actifs douteux ont donné lieu à une dépréciation des actifs de 1 000 496 \$ (2023 – 58 796 \$). La dépréciation est incluse dans l'amortissement dans l'état des résultats.

4. Comptes créditeurs et charges à payer :

Sont comprises dans les comptes créditeurs et charges à payer les remises gouvernementales payables de 263 707 \$ (2023 – 84 603 \$), qui comprennent des montants payables pour les versements de TVP/TPS, la taxe de santé des employeurs et les primes de WorkSafe BC.

5. Passif pour indemnité de retraite :

En vertu de l'accord de transfert avec Transports Canada, la VAA a assumé l'obligation du gouvernement du Canada de verser à ses anciens employés une indemnité de retraite ou de cessation d'emploi conformément aux conventions collectives. Cet avantage fait partie de la convention collective actuelle. L'indemnité de retraite est basée sur les années de service accomplies.

La VAA constate le coût de ces avantages futurs, au fur et à mesure que les employés rendent leurs services, en fonction des évaluations actuarielles des obligations. La pratique de la VAA est d'effectuer une évaluation actuarielle au moins tous les trois ans. Une évaluation actuarielle du régime a été réalisée le 31 décembre 2024. La prochaine évaluation actuarielle du régime est prévue au plus tard le 31 décembre 2025.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

5. Passif pour indemnité de retraite (suite) :

Les principales hypothèses économiques utilisées par les actuaires de la VAA pour mesurer le passif au titre des indemnités de retraite accumulées au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

	2024	2023
Taux de rabais	4,60 %	4,65 %
Taux d'augmentations des rémunérations	Année 1 – 4,00 %	5,00 %
	Année 2 – 2,75 %	4,00 %
	Par la suite – 2,75 %	2,75

La VAA a comptabilisé des passifs supplémentaires pour les indemnités de retraite ou de cessation d'emploi conformément aux conventions collectives et autres accords négociés après le transfert. Le passif total annuel au titre du régime de retraite est le suivant :

Solde au 31 décembre 2022	1 279 873	\$
Accumulation annuelle, sans les prestations versées	(39 601)	
Intérêt	45 043	
Gain actuariel au 31 décembre 2023	(389 962)	
Solde au 31 décembre 2023	895 353	
Accumulation annuelle, sans les prestations versées	(63 587)	
Intérêt	45 202	
Gain actuariel au 31 décembre 2024	53 844	
Solde au 31 décembre 2024	930 812	\$

	2024	2023
Présentation des états financiers :		
Partie courante	29 733 \$	67 421 \$
Long terme	901 079	827 933
	930 812 \$	895 354 \$

En 2024, la charge nette du régime de retraite s'est élevée à 64 699 \$ (2023 – 142 361 \$).

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

6. Engagements :

(a) Bail foncier de Transports Canada :

Le bail foncier régit les relations économiques et quotidiennes entre la VAA et Transports Canada. L'Autorité a signé un bail foncier de 60 ans avec Transports Canada à compter du 1^{er} avril 1997, avec une option de prolongation de 20 ans. Le 28 janvier 2015, la ministre des Transports a signé un amendement au bail foncier pour le prolonger de 20 ans jusqu'au 31 mars 2077. Le bail foncier contient des conditions spécifiques de conformité à une série d'exigences, y compris les normes environnementales, une couverture d'assurance minimale, des exigences spécifiques en matière de comptabilité et de rapports et différentes questions qui ont un effet significatif sur le fonctionnement quotidien de l'Autorité. L'Autorité a respecté toutes les exigences du bail foncier. Au 1^{er} janvier 2025, il reste 52 ans et 3 mois au bail.

(i) Le loyer à payer à Transports Canada est calculé en fonction d'un pourcentage du revenu brut selon une échelle progressive. Les dépenses de loyer prévues pour 2025 à 2029, sur la base des prévisions financières actuelles de la VAA, sont les suivantes :

2025	3 248 346	\$
2026	3 369 276	
2027	3 690 550	
2028	4 027 463	
2029	4 598 439	

(b) Engagements en matière d'immobilisations :

Dans le cadre de la construction de certains projets d'immobilisations et de l'achat de certaines immobilisations, la VAA a pris des engagements d'investissements en cours au 31 décembre 2024 et qui s'élèvent à environ 1 756 900 \$ (2023 – 5 835 000 \$).

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

7. Apports en capital différés :

La VAA reçoit des fonds de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (« ACSTA ») et d'autres agences gouvernementales sous forme de subventions et de remboursements pour des améliorations particulières de l'infrastructure d'immobilisations. Les fonds reçus sont reportés et passés aux revenus à titre d'apports à un taux ou un montant correspondant à l'amortissement des immobilisations correspondantes dès le début de l'amortissement de ces immobilisations.

Solde – à l'ouverture de l'exercice	6 456 559	\$
Moins : montants amortis dans les revenus	1 208 088	
Solde – à la clôture de l'exercice	5 248 471	\$

Le solde des apports non amortis connexes aux immobilisations se compose de ce qui suit :

Apports non amortis utilisés pour l'achat d'immobilisations	5 248 471	\$
Solde – à la clôture de l'exercice	5 248 471	\$

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

8. Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) :

Le 31 mai 1999, la VAA a conclu une entente (« l'entente sur les FAA ») avec l'Association du transport aérien du Canada et les transporteurs aériens desservant l'Aéroport international de Victoria. L'entente prévoit un processus de consultation avec les transporteurs aériens sur le développement de l'aéroport ainsi que la perception des FAA par les transporteurs aériens. Les recettes des FAA sont perçues par les transporteurs aériens au nom de la VAA, ce qui leur donne le droit de retenir des frais de traitement de 7 %. L'usage des recettes des FAA est restreint; ces FAA ne peuvent servir qu'à financer les dépenses d'investissement liées à la construction ou à l'amélioration des infrastructures aéroportuaires et les coûts de financement connexes. La redevance des FAA était de 15 \$ par passager local qui embarque à bord d'un avion, et ce, jusqu'au 30 avril 2024. À partir du 1^{er} mai 2024, les FAA sont passés à 25 \$ par passager local qui embarque à bord d'un avion.

Au 31 décembre 2024, les dépenses cumulées ont dépassé les recettes cumulées des FAA comme suit :

Revenus des FAA	212 647 205	\$
Frais d'administration des transporteurs aériens / ATAC	(15 302 685)	
Dépenses du programme FAA	(215 717 182)	
Coûts de financement	(8 921 659)	
Excédent des dépenses liées aux FAA sur les recettes liées aux FAA	(27 294 321)	\$

L'excédent des dépenses liées aux FAA sur les recettes liées aux FAA est actuellement financé par les excédents d'exploitation.

9. Améliorations au carrefour giratoire et à la route Beacon/Galaran/Stirling

La VAA a conclu une entente avec la Ville de Sidney et le District de North Saanich afin de réaligner Sterling Way et de construire un carrefour giratoire à l'intersection de l'avenue Beacon, de Sterling Way et de Galaran Road. La Ville de Sidney a réussi à obtenir un financement gouvernemental pour une partie du projet, la prise en charge du solde des coûts étant répartie à raison de 40 %, 40 % et 20 % entre la Ville de Sidney, la VAA et le District de North Saanich, respectivement. Le total des frais du projet attribuables à la VAA s'est élevé à 1 143 213 \$, dont un montant de 841 213 \$ affecté à la construction du carrefour giratoire et au réalignement routier ainsi qu'une somme de 302 000 \$ destinée à l'amélioration des immobilisations, plus précisément au réalignement de la voie à usage multiples sous le corridor aérien de la VAA en fonction de l'alignement de la nouvelle route.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

10. Cotisations de retraite :

La VAA et ses employés cotisent au régime de retraite des employés municipaux (un régime de retraite à fiducie conjointe). Le conseil de fiduciaires, qui représente les membres du régime et les employeurs, est chargé d'administrer le régime, y compris le placement des actifs et l'administration des prestations. Il s'agit d'un régime de retraite multi-employeurs à prestations déterminées. Les prestations de retraite de base fournies sont basées sur une formule. Au 31 décembre 2021, le régime compte environ 227 000 membres actifs et environ 118 000 membres retraités. Les membres actifs comprennent environ 61 cotisants de la Victoria Airport Authority.

Tous les trois ans, on effectue une évaluation actuarielle afin de déterminer la situation financière du régime et l'adéquation de son financement. L'actuaire détermine un taux de cotisation combiné approprié pour l'employeur et les membres du régime. Le taux de cotisation calculé par l'actuaire est basé sur la méthode du coût normal à l'âge d'entrée, qui produit le taux à long terme des cotisations des membres et de l'employeur suffisant pour fournir des prestations à la moyenne des futurs participants au régime. Ce taux peut être ajusté pour l'amortissement de tout excédent actuariel de financement et sera ajusté pour l'amortissement de tout passif actuariel non capitalisé.

Au 31 décembre 2021, la plus récente évaluation actuarielle du régime de retraite des employés municipaux indiquait un excédent de financement de 3 761 millions \$ pour les prestations de retraite de base selon le principe de la continuité de l'exploitation. La prochaine date d'évaluation est le 31 décembre 2024, et les résultats seront disponibles plus tard en 2025.

Les employeurs qui participent au régime comptabilisent leurs charges de retraite comme le montant des cotisations patronales versées au cours de l'exercice (comptabilité des régimes de retraite à cotisations déterminées). Cela s'explique par le fait que le régime comptabilise les charges à payer et les produits à recevoir pour le régime de manière globale, ce qui ne permet pas de disposer d'une base cohérente et fiable pour attribuer les obligations, les actifs et les coûts aux différents employeurs qui participent au régime.

La VAA a versé 616 901 \$ (2023 – 566 643 \$) à titre de cotisations de l'employeur, tandis que les employés ont versé 542 363 \$ (2023 – 496 746 \$) au régime au cours de l'exercice 2024.

11. Facilités de crédit :

La VAA dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 10 000 000 \$ auprès de la CIBC, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,50 %.

La VAA dispose d'une facilité de crédit de 10 000 000 \$ pour financer des actifs sur 10 ans avec diverses options de taux d'intérêt, notamment un taux variable, un taux préférentiel moins 0,50 %, un taux fixe, y compris un contrat d'échange sur acceptation bancaire, aux taux et frais en vigueur.

Ces deux facilités sont garanties par un contrat de sûreté générale, une hypothèque enregistrée sur le droit de tenure à bail de la VAA et la cession de toutes les créances comptables exigibles et payables. Les facilités de crédit exigent un ratio du service de la dette de 1,2 à 1,0. Ces deux facilités de crédit n'étaient pas utilisées au 31 décembre 2024 et 2023.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

12. Gestion du risque :

L'exposition au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de taux d'intérêt, survient dans le cours normal des activités de la VAA. Les instruments financiers ne sont pas utilisés à des fins commerciales ou spéculatives.

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une tierce partie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations en vertu des termes de l'instrument financier. Pour la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances, le risque de crédit de la VAA est limité à la valeur comptable au bilan. La VAA a une concentration du risque de crédit avec deux compagnies aériennes. La VAA gère le risque associé à la concentration du risque de crédit par sa politique de surveillance active du vieillissement des créances.

Le risque de crédit est encore réduit par des lettres de crédit, des dépôts et des évaluations de crédit des clients. La VAA limite son exposition au risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie en investissant dans des instruments émis par des institutions financières de qualité ayant une cote de crédit élevée. La VAA conclut des contrats financiers tels que des swaps de taux d'intérêt uniquement avec des institutions financières de qualité ayant une cote de crédit élevée.

Au 31 décembre 2024, l'analyse chronologique des créances commerciales, déduction faite des montants dépréciés de 117 717 \$ (2023 – 322 847 \$), se présente comme suit :

Actuel	80,96 %	2 333 613	\$
Retard de 1 à 30 jours	9,34 %	269 182	
Retard de 31 à 60 jours	7,28 %	209 732	
Retard de plus de 61 jours	2,42 %	209 732	
Total	100,00 %	2 882 386	\$

(b) Risque d'illiquidité :

Le risque d'illiquidité est, pour la VAA, le risque de ne pas pouvoir honorer ses obligations liées à des passifs financiers. Les fonds générés par les activités d'exploitation financent le programme d'investissement. La VAA a également accès à une ligne de crédit d'exploitation non utilisée qui contribue à atténuer le risque d'illiquidité.

(c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des taux d'intérêt. La VAA est exposée au risque de taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie qui sont maintenus pour fournir des liquidités tout en obtenant un rendement satisfaisant. Il n'y a pas eu de changement en matière d'exposition aux risques par rapport à l'année précédente.

13. Instruments financiers :

Les produits d'intérêts en 2024 ont totalisé 835 224 \$ (2023 – 773 222 \$).

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024

14. Autres renseignements :

- (a) Les revenus de la VAA qui proviennent de l'exploitation aéroportuaire sont exempts d'impôt fédéral et provincial sur le revenu.
- (b) Au cours de l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024, les honoraires versés aux membres du conseil d'administration de la VAA pour leurs services en tant qu'administrateurs ont totalisé 262 129 \$ (2023 – 314 400 \$).

15. Passifs éventuels :

La VAA, dans la conduite de ses activités commerciales habituelles, est impliquée dans diverses procédures légales et litiges dont l'issue est indéterminable. La VAA a pour politique de souscrire une assurance adéquate afin de minimiser le risque financier associé à ces questions.

La direction est d'avis que le passif net global, le cas échéant, de ces procédures et litiges n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière de la VAA.

16. Impact des tarifs :

L'imposition de tarifs douaniers par les É.-U. sur les échanges transfrontaliers entraînera une hausse des coûts des produits et des services obtenus auprès des fournisseurs américains, ce qui aura une incidence sur les activités commerciales et les projets d'infrastructure. Tandis que l'incertitude prévaut au sujet des répercussions à long terme, la VAA travaille activement à surveiller et à atténuer les risques et l'impact des tarifs douaniers.

**SIÈGE SOCIAL DE LA
VICTORIA AIRPORT AUTHORITY**

1640, boulevard Electra, bureau 201
Sidney (Colombie-Britannique) V8L 5V4 Canada

Tél. : 250 953 7500

Web : www.yyj.ca

Services bancaires : CIBC

Auditeur externe : KPMG LLP Victoria

Cabinet juridique : Cox Taylor



YYJ

**VICTORIA
INTERNATIONAL
AIRPORT**



@FlyYYJ_EnvoIYYJ



yyjairport



Victoria.International.Airport



YYJ Victoria International Airport